

PROVINCE DE QUÉBEC
Village de Price

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal du Village de Price, tenue à l'Hôtel-de-ville de Price, le lundi 12 avril 2021 à 20h00 heures. La séance est tenue à huis clos.

Présences :

| | |
|-----------------------|--------------------|
| 1- Nancy Banville | 4- Michel Imbeault |
| 2- Marie-Renée Savard | 5- Mathieu Gagné |
| 3- Vacant | 6- Lise Lévesque |

Formant quorum sous la présidence de M. Bruno Paradis, maire.
M. Martin Normand, directeur général est aussi présent.

1. Mot de bienvenue

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2021-04-47

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Mathieu Lajoie-Gagné et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté.

3. ADMINISTRATION

3.1 Procès-verbal

2021-04-48

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement que le procès-verbal du 1^{er} mars 2021, soit adopté tel que rédigé.

Adopté

3.2 Présentation des états financiers 2020 par le vérificateur externe

Madame Manon Albert de chez Mallette présente les états financiers 2020 et les dépose au Conseil municipal.

3.3 Lecture et adoption des comptes à payer

2021-04-49

Il est proposé par Marie-Renée Savard appuyé par Lise Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

| | |
|--|---------------------|
| CHÈQUES NO 10045 à 10089 | 61 872.44\$ |
| PRÉLÈVEMENTS NO 3309 à 3334 | 41 172.04\$ |
| SALAIRES ÉLUS (mars) | 3 561.15\$ |
| SALAIRES INCENDIE (27 fév. au 27 mars) | 4 429.53\$ |
| SALAIRES EMPLOYÉS (27 fév. au 27 mars) | 32 548.37\$ |
| TOTAL | 143 583.52\$ |

Adopté

3.4 États financiers au 31 mars 2021

Les états financiers au 31 mars 2021 ont été déposés aux élus par le directeur général.

3.5 Adhésion à la chambre de commerce Mont-Joli-Mitis

2021-04-50

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers de payer l'adhésion à la Chambre de commerce de Mont-Joli-Mitis pour l'année 2021 au montant de 165\$.

Adopté

3.6 Modification au calendrier des séances municipales 2021

2021-04-51

Il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Lise Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de remplacer la date de la séance du mois de mai pour le lundi 10 mai 2021.

Adopté

3.7 Commandite association du baseball mineur de Mont-Joli

2021-04-52

Il est proposé par Mathieu Lajoie-Gagné, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don de 200\$ à l'association du baseball mineur de Mont-Joli pour leur saison 2021.

Adopté

3.8 Démission d'un conseiller / M. Ghislain Michaud

2021-04-53

Il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la démission de M. Ghislain Michaud, conseiller au poste #3.

Le poste est déclaré vacant et ne sera comblé qu'aux élections de novembre 2021.

Adopté

3.9 Dépôt au volet 4 – Cadre de vitalisation de la MRC / Projet jeux d'eaux

2021-04-54

Considérant que la Municipalité de Price désire aménager des jeux d'eau sur son territoire ;

Considérant que les prévisions budgétaires sont d'environ 250 000\$

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité de déposer une demande d'aide financière de 100 000\$ à la MRC de la Mitis au programme « Cadre de vitalisation volet 4 ». M. Martin Normand est autorisé à signer le formulaire de demande.

Adopté

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Engagement / Directeur incendie

2021-04-55

Considérant que le poste de directeur incendie du regroupement de la région de Price est comblé par M. Michel Desrosiers de façon intérimaire depuis le 6 juillet 2020;

Considérant que Mitis-sur-Mer désire partager la ressource avec le service de la Région de Price ;

Considérant qu'un poste à temps plein de directeur a été ouvert ;

Considérant les recommandations du comité de sélection

Il est proposé par Mathieu Lajoie-Gagné, appuyé par Lise Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de suivre les recommandations du comité de sélection et d'engager M. Michel Desrosiers à titre de directeur incendie à temps plein.

Adopté

4.2 Plan de sécurité civile / Coordonnateur en sécurité civile

2021-04-56

Considérant que la MRC de la Mitis n'offre plus le service en sécurité ;

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Michel Desrosiers, directeur incendie comme coordonnateur en sécurité civile de la Municipalité du Village de Price.

Adopté

5. TRAVAUX PUBLICS

5.1 Demande au MTQ / traverse piétonnière

2021-04-57

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au Ministère des Transports d'analyser les normes et de voir si l'installation est possible dans le secteur visé.

Adopté

5.2 Demande au MTQ / radar pédagogique

2021-04-58

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Lise Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au Ministère des Transports le prêt et l'installation du radar sporadique sur notre territoire pendant la période estivale.

Adopté

6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

6.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement sur les nuisances

2021-04-59

Avis de motion est faite par Nancy Banville et présentation du projet de règlement sur les nuisances est fait par Bruno Paradis pour que l'adoption soit faite à une séance ultérieure.

2021-04-60

6.2 Demande de dérogation mineure – 142 rue St-Rémi

Le propriétaire du 142 rue St-Rémi demande une dérogation mineure concernant l'article 6.4 du *Règlement de zonage* numéro 317 afin d'y autoriser la transformation d'un bâtiment accessoire annexé existant pour l'agrandissement de la résidence unifamiliale à 0.60 mètre de la ligne latérale pour un bâtiment résidentiel unifamilial isolé dans la zone 16 HBF. Cette dérogation a pour effet de réduire les marges de recul latérale pour un bâtiment principal.

- Considérant que** la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme;
- Considérant que** l'application du règlement cause un préjudice sérieux au requérant;
- Considérant que** l'agrandissement prévu est fait dans un bâtiment accessoire déjà existant et que cela n'implique pas un agrandissement en superficie des bâtiments déjà en place;
- Considérant que** le projet ne comporte aucune ouverture sur le mur latérale donnant vers la propriété voisine;
- Considérant que** la demande porte sur une disposition pouvant faire l'objet d'une dérogation mineure;
- Considérant que** l'autorisation d'une telle demande de dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins de leur droit de propriété;

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité des conseillers de suivre les recommandations du comité consultatif d'urbanisme et d'accorder la dérogation mineure tel que spécifié dans l'avis public.

Adopté

2021-04-61

6.3 Vente du terrain #5 765 706 / Place des Pionniers

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Lise Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers

- de vendre le terrain # 5 765 706 situé au 15 Place des Pionniers à M. Jean-François Ringuette.
- de fixer le prix de la vente à 10 893\$;
- de mandater Messieurs, Bruno Paradis, maire et Martin Normand, directeur général à signer les documents notariés.

Sous les conditions suivantes :

- Délai de construction : 1 ans après la signature de l'acte de vente du terrain;
- Délai pour l'aménagement du terrain : 2 ans après la signature de l'acte de vente du terrain;

Advenant le non-respect des conditions de vente, la municipalité du Village de Price se réserve le droit de reprendre possession du terrain moyennant le remboursement à l'acquéreur de 50% du prix payé. Dans cette éventualité, l'acquéreur s'engage à signer tout document pour donner effet à cette rétrocession. Toutes les améliorations faites à l'immeuble seront conservées par la municipalité.

Les frais de notaires sont à la charge de l'acheteur.

Adopté

6.4 Vente du terrain #6 400 263 / William-Evan-Price

2021-04-62

Il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Mathieu Lajoie-Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers

-de vendre le terrain # 6 400 263 situé sur la rue William-Evan-Price à Marché du Draveur.

-de fixer le prix de la vente à 34 228\$;

-de mandater Messieurs, Bruno Paradis, maire et Martin Normand, directeur général à signer les documents notariés.

Les frais de notaires sont à la charge de l'acheteur.

Adopté

7. LOISIRS ET CULTURE

7.1 Adhésion 2021 à l'URLS / 150\$

2021-04-63

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement de défrayer le montant de 150\$ pour l'adhésion 2021 à l'URLS.

Adopté

8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET DIVERS

9. Levée de l'assemblée :

Lise Lévesque propose la levée de l'assemblée à 20h45

Maire

Directeur général

Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Bruno Paradis, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Bruno Paradis, maire